
APPREHENDER LES BASES DE L'ANIMATION DES TEMPS PERISCOLAIRES

PUBLIC :

Salariés (inter et intra entreprises)

PRE-REQUIS

- Motivation
 - Petite expérience de l'animation
-

OBJECTIFS

Appréhender les bases de l'animation relatives aux temps périscolaires afin de mettre en œuvre un encadrement éducatif et pédagogique adapté aux besoins d'enfants d'âge scolaire dans un cadre sécurisé favorisant les apprentissages de la vie en collectivité.

CONTENU

- Cadre d'exercice professionnel du métier d'animateur
 - Rôle et fonctions de l'animateur
 - L'enfant et son environnement
 - Responsabilité pénale et civile
 - Gestion de situation éducative complexe
-

METHODES

- Apports théoriques
 - Travail en groupe sur fiche technique
 - Utilisation de méthodes actives, participatives, interactives.
 - jeux de rôle
 - analyse de situations (retour sur expériences professionnelles)
-

INFOS PRATIQUES

Rythme des séances à définir avec les employeurs, par exemple : 3 journées hebdomadaires de 6 h et un bilan de 3h élaboré, animé par les salariés, supervisé par le formateur référent.

Durée de la formation: 21 heures

Renseignements : CEFORA, 6 av. de Tournon - 07270 Lamastre
☎ 04.75.06.31.99 - ✉ cefora@cefora.org

VALIDATION

Attestation des acquis

